

COMMISSION DES ARTS, DE LA CULTURE, DES LETTRES ET DU PATRIMOINE

PROCÈS-VERBAL

Tenue à Gatineau, **LE LUNDI 30 AOÛT 2010**

Maison du Citoyen, salle des comités

PRÉSENCES :

Monsieur Stefan Psenak, président et conseiller municipal
Monsieur Alain Riel, conseiller municipal
Monsieur Pierre Philion, conseiller municipal
Monsieur Richard M. Bégin, personne-ressource C.R.C.O.
Monsieur Roger Blanchette, membre citoyen
Madame Anne-Marie Gendron, personne-ressource M.C.C.C.F.Q.
Monsieur François Desrochers, membre citoyen
Madame Estelle Desfossés, membre citoyenne
Monsieur François Dubé, membre citoyen
Monsieur Nicolas Gilbert, membre citoyen
Monsieur Pierre-Edmond Lalonde, membre citoyen
Monsieur André Laprise, membre citoyen
Madame Monique Légère, membre citoyenne
Madame Isabelle Regout, membre citoyenne
Monsieur Pierre Schnubb, membre citoyen
Monsieur Louis Cabral, directeur – Service - Arts, culture et lettres
Madame Lise Charette, secrétaire – Service - Arts, culture et lettres

ABSENCES MOTIVÉES :

Madame Nada Guzin-Lukic, membre citoyenne
Monsieur Joël Delaquis, membre citoyen
Monsieur Daniel Lafortune, membre citoyen

INVITÉS :

Monsieur Jacques Briand, chef de division
Monsieur Yvon Dallaire, responsable – Section – Design urbain et revitalisation
Madame Anne-Marie Trudel, Salon du livre de l'Outaouais
Madame Andrée Poulin, Salon du livre de l'Outaouais
Monsieur Guy Dubois, bibliothécaire
Madame Enid Page, Association du patrimoine d'Aylmer
Madame Maria Inés Subercaseaux, Association du patrimoine d'Aylmer
Monsieur Stefan Wodicka, Association du patrimoine d'Aylmer

1. Mot du président

Le président souhaite la bienvenue à tous les membres présents, aux gens du public ainsi qu'à nos invités. Il souhaite également un bel automne à tous.

Monsieur Psenak félicite François Dubé pour son excellent travail dans la réalisation du CD compilation – «Gatineau, notre ville en chanson et musique». Il mentionne qu'il a réussi un coup de maître et que cette compilation comprend un échantillon très représentatif des artistes de la région. Une copie du CD est remise à chacun des membres de la Commission.

Monsieur Cabral ajoute que ce CD compilation sera offert par la Ville de Gatineau en guise de cadeau protocolaire lors de différents événements. Une quantité d'exemplaires a déjà été envoyée au Service des communications, au maire ainsi qu'aux conseillers municipaux.

Un exemplaire a également été remis à monsieur Claude Roucy, écrivain belge, lors d'un dîner protocolaire dans le cadre de l'événement Écrivain en résidence avec l'Association des auteurs et auteures de l'Outaouais.

La réunion publique débute à 19 h.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par François Dubé et appuyé par Roger Blanchette que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 31 mai 2010

Il est proposé par Estelle Desfossés et appuyé par Pierre Schnubb que le procès-verbal du 31 mai 2010 soit accepté avec les modifications suivantes :

Au point 7 : Présentation – Programme de travail – Schéma d'aménagement et de développement du territoire

3^e paragraphe : Des consultations publiques et auprès des partenaires auront lieu entre 2011 et 2014, ...

Au point 8 : Présentation – Entente de partenariat CALQ

Modifier le 1^{er} paragraphe comme suit :

Monsieur Fournier fait état de la présentation concernant le renouvellement de l'entente de partenariat entre le MCCCCF, la CRÉO (et la TJO), la Ville de Gatineau, la FALCO, le **CALQ** et le **CRCO**.

Au point 9 : Présentation d'une présentation de mise en valeur du Domaine Scott

Ajouter le paragraphe suivant à la suite de : Monsieur Delaquis applaudit le projet.

Monsieur Prévost félicite aussi la qualité du concept d'aménagement du sentier lumineux et les travaux de mise en valeur.

3.1 SUIVIS – 31 mai 2010 :

Politique du patrimoine

Suite à un deuxième appel d'offres, la Ville de Gatineau a procédé à l'ouverture et à l'analyse des soumissions. La Ville a retenu les services des consultants Bergeron Gagnon Inc. de Québec. Monsieur Cabral informera les membres de la Commission, au fur et à mesure, des échéanciers et des enjeux de ladite politique.

Point 5 : Mise en valeur du Cimetière Saint-James

Monsieur Dallaire nous informe qu'un projet de règlement est en cours de rédaction pour approbation.

Point 6 : Présentation – Centre d'exposition L'Imagier

La présentation est prévue au comité plénier du 31 août.

Point 9 : Présentation d'une proposition de mise en valeur du Domaine Scott

Monsieur Cabral nous informe qu'un appel d'offres a été lancé pour la mise en valeur du Domaine Scott. Si l'appel d'offres n'est pas concluant, la Ville de Gatineau pourra aller de l'avant avec le projet déjà soumis à la Commission, soit le projet d'artistes en résidence.

Point 10 : État de la situation du dossier de la bibliothèque

Suite à la demande de la Direction générale d'évaluer le site de la Fonderie comme nouvel emplacement potentiel pour regrouper la bibliothèque municipale, un centre d'exposition des beaux arts, une galerie et les archives municipales, monsieur Cabral nous informe que nous sommes présentement à l'étape de l'identification des besoins avec les différents partenaires. Dès que monsieur Cabral aura plus de détails, il en informera les membres de la Commission.

Point 11 : Jeux de la francophonie canadienne

Monsieur Cabral nous informe que la date de tombée pour la remise du cahier de candidature est le 3 septembre prochain. Selon lui, la Ville de Gatineau a de bonnes chances d'être l'hôte des Jeux.

Visite de la Maison Fairview

Les membres de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine manifestent le souhait de visiter la Maison Fairview. Le Service verra à formuler une invitation afin d'y tenir éventuellement une activité pour la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine.

4. Parole au public

Il n'y a personne du public qui prend la parole.

5. Présentation – Salon du livre de l'Outaouais

Monsieur Psenak souhaite la bienvenue à mesdames Andrée Poulin, présidente du conseil d'administration, Anne-Marie Trudel, directrice générale, ainsi qu'à monsieur Jacques Briand, chef de division au Service des arts, de la culture et des lettres. Il les invite à faire leur présentation.

Madame Poulin remercie les membres de la Commission de les accueillir. Elle nous indique que le Salon du livre de l'Outaouais est le troisième salon en importance après Montréal et Québec.

Madame Trudel mentionne que le Salon du livre de l'Outaouais, c'est 618 maisons d'édition dans 250 stands, 310 auteurs et plus de 700 séances de dédicace. Plusieurs activités sont prévues au programme dont un concours de Slam poésie qui aura lieu dans les écoles secondaires de la région et dont la grande finale se tiendra au Salon du livre de l'Outaouais lors de l'édition de 2011.

Madame Poulin nous donne quelques statistiques au niveau des retombées économiques pour la région. Elle nous parle également de l'entente, qui n'a pas été facile, avec le Palais des congrès. Elle profite de l'occasion pour féliciter Estelle Desfossés et Anne-Marie Trudel pour la conclusion de cette entente.

Madame Trudel distribue un tableau indiquant les différents coûts lors de la négociation de l'entente avec le directeur général du Palais des congrès. L'entente finale pour une durée de trois (3) ans est au montant de 89 605 \$ annuellement.

Madame Poulin remercie les membres de leur attention et nous invite à poser des questions.

Monsieur Cabral indique que les gens du Salon du livre de l'Outaouais ont fait un excellent travail. Selon lui, le Salon du livre n'est pas une foire du livre, mais bien un lieu de rencontre et une manifestation culturelle majeure. De plus, il mentionne qu'il aime bien le slogan « Un grand Salon à dimension humaine ».

Monsieur Psenak félicite l'équipe du Salon du livre pour l'entente de trois (3) ans intervenue entre le Salon du livre de l'Outaouais et le Palais des congrès. Tous les membres se joignent à lui pour une bonne main d'applaudissement.

Prochaines étapes : analyse et recommandation au conseil municipal.

6. Présentation — Le Chemin d'Aylmer

Monsieur Psenak souhaite la bienvenue à mesdames Enid Page, Maria Inés Subercaseaux ainsi qu'à monsieur Stefan Wodicka de l'Association du patrimoine d'Aylmer et leur cède la parole.

Madame Page remercie le président ainsi que les membres de la Commission pour leur accueil. Elle profite de l'occasion pour faire la promotion d'un magnifique livre sur le Chemin d'Aylmer et ajoute que l'on peut se procurer un exemplaire pour environ 30 \$. Madame Page débute sa présentation sur le Chemin d'Aylmer en faisant un bref historique des bâtiments qui s'y retrouvent et en nous montrant de magnifiques photos qui s'y rattachent.

Madame Subercaseaux fait également une courte présentation. Elle questionne les membres à savoir : comment peut-on conserver la valeur culturelle du chemin d'Aylmer? Selon elle, la conservation de la valeur patrimoniale devrait être maintenue et renforcée par le respect d'une zone tampon et d'édifices patrimoniaux.

Madame Page remercie les membres pour leur écoute.

Monsieur Psenak remercie les gens de l'Association du patrimoine d'Aylmer pour cette présentation très touchante et également pour nous avoir fait revivre la belle histoire du Chemin d'Aylmer. Par la même occasion, monsieur Psenak demande à madame Charette que la municipalité procède à l'achat du livre sur le Chemin d'Aylmer afin que chacun des membres de la Commission puisse en recevoir un exemplaire. Il est à noter que madame Desfossés et messieurs Roger Blanchette, André Laprise et Pierre Schnubb ont déjà reçu un exemplaire suite à la présentation de madame Page.

Il demande aux membres s'ils ont des questions ou commentaires à formuler.

Monsieur Riel mentionne qu'il est toujours très heureux de revoir madame Page et ajoute que le patrimoine est très présent dans son quartier (Aylmer). Il est très fier d'être un élu ce soir et surtout de travailler avec un collègue qui fait bien son travail, en l'occurrence, Stefan Psenak.

Monsieur Cabral remercie également les personnes présentes pour leur belle présentation. Il les invite à suivre de près les différentes étapes de l'élaboration de la politique du patrimoine.

Monsieur Schnubb a beaucoup apprécié la présentation, il précise qu'il ne faut pas seulement construire, mais qu'il faut également conserver les beaux espaces verts afin de pouvoir apprécier l'histoire des différents bâtiments. Madame Subercaseaux répond à monsieur Schnubb qu'il a bien saisi le sens de la présentation.

Quant à monsieur Blanchette, en tant qu'historien, il se dit très content de voir que d'autres personnes pensent comme lui et que la préservation du patrimoine n'est pas seulement de conserver l'architecture des bâtiments, mais bien aussi l'environnement à caractère champêtre.

Messieurs Blanchette et Desrochers adhèrent au projet.

Madame Page ajoute que l'Association du Patrimoine d'Aylmer veut être entendue et qu'elle désire collaborer avec la Ville de Gatineau pour l'élaboration de la politique du patrimoine. Elle mentionne également que le rôle du Service de l'urbanisme n'est pas toujours facile, mais qu'elle apprécie les échanges avec les employés du Centre de Service d'Aylmer (Urbanisme) malgré le fait que les attentes de son Association ne sont pas toujours entièrement satisfaites.

SUIVI : Achat du livre « Le Chemin d'Aylmer »

7. Rapport L'Allier

Monsieur Psenak invite madame Regout, membre de la Commission, artiste-peintre et avocate de métier à nous résumer le Rapport L'Allier.

Madame Regout remercie messieurs Psenak et Cabral ainsi que madame Charette pour avoir donné son appui dans la préparation du document Power Point.

Madame Regout fait circuler le Rapport L'Allier ainsi qu'un document en annexe. Elle mentionne que ce document est très volumineux et elle incite fortement les membres à le consulter sous l'onglet publication du site suivant : www.mcccf.gouv.qc.ca

Les principaux mandats du Comité L'Allier sont de piloter une démarche de réflexion avec le milieu, de considérer les réalités économiques et les changements technologiques ainsi que de soumettre un rapport proposant des pistes de solutions.

Suite aux différents travaux de consultations, le CRCO, porte-parole des artistes gatinois soulève l'absence d'un bureau régional à Gatineau comme étant un irritant pour les artistes. Vous pouvez consulter le mémoire déposé par le CRCO en cliquant sur le lien suivant : http://www.crco.org/recherche_dev/etudes_documents.php

Madame Regout parle également de l'application de l'article 92 concernant la *Loi sur les compétences municipales*. Cet article fait référence à un crédit de taxes dont pourraient bénéficier les artistes, mais qui n'est pas encore utilisé au Québec. Elle pense que ce serait une belle opportunité pour la Ville d'aller de l'avant avec cet article de Loi dans le but d'améliorer les conditions socio-économiques des artistes.

Monsieur Psenak remercie madame Regout pour cette présentation.

Monsieur Cabral remercie également madame Regout d'avoir décortiqué les éléments saillants du Rapport L'Allier et ajoute qu'il est conscient que l'impact numérique pour les bibliothèques ne semble pas toujours favorable aux écrivains, mais nous devons avoir des approches concertées avec les acteurs de la chaîne du livre afin de corriger cette situation.

Madame Regout demande à nouveau de considérer la possibilité de faire bénéficier les artistes d'un crédit de taxes et ajoute que beaucoup d'artistes migrent vers les petites municipalités pour alléger leur fardeau fiscal.

8. Varia

Aucun sujet n'est ajouté.

9. Prochaine rencontre

La prochaine réunion aura lieu le lundi 25 octobre prochain à la Maison du Citoyen, salle des comités à 19 h.

10. Clôture de la séance

La levée d'assemblée est proposée par Monique Légère

Fin de la rencontre : 21 h 30

Rédaction du procès-verbal

Signature du président de la Commission

Lise Charette
Secrétaire de direction
Service des arts, de la culture et des lettres

Stefan Psenak
Président